

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-214**

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

**Absent(s) :**

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

**Secrétaire :**

M. ERREMUNDEGUY

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition Christiane Giraud « La dimension poétique... Comme un chant silencieux ».**

Très connue sur le territoire et dans la région, Christiane Giraud propose depuis de nombreuses années une création sculptée ancrée dans le geste et la matière. Ses œuvres ont été présentées localement, dans des expositions monographiques ou

collectives, dans des espaces publics et extérieurs et sont diffusées par des collectionneurs locaux.

Dans son travail le plus récent, elle aborde la peinture comme une sculptrice. L'espace pictural est prédominant, le graphisme est central. Son exposition pour le DIDAM, programmée du 24 février au 23 avril 2023, valorise ainsi la recherche plastique et la recherche de nouvelles formes à travers les thèmes récurrents de son travail (la géométrie, l'environnement, la nature, le croisement des matières et des couleurs).

Cette programmation d'hiver se place dans la lignée des expositions proposées chaque année au DIDAM par la municipalité autour d'un artiste local reconnu. Après José-Antonio Sistiaga, Jeannette Leroy, Franck Cavadore, Yvon Lambure et Michel Haramboure, Christiane Giraud vient ainsi présenter son travail le plus récent et renouer le contact avec le public bayonnais qui la suit depuis de nombreuses années.

La Ville met à disposition de ce projet un budget de 11 000 € comprenant les droits d'exposition de l'artiste, la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la signalétique du parcours scénographique (lettrages, cartels, panneaux extérieurs), le montage et le démontage techniques, le vernissage et le programme de médiation. Les espaces du DIDAM et le personnel de régie d'exposition, d'accueil-surveillance et de médiation sont mis à disposition de l'artiste gratuitement pour la réalisation de cette exposition.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de ce projet.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**



Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
David Tollis  
Directeur général des services